

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

-----  
COMMUNE DE TRAPPES  
-----

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2020

(Exécution de l'art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)  
-----

**Présidence :**

Monsieur Ali RABEH

**Présents :** Ali RABEH, V. AUBAUD, F. BARONE, P. BASDEVANT, A.A. BEAUGENDRE, D. BELHOUT, M. BERNARD, M. BOLZINGER, M. BOTOLO, N. DALI OUHARZOUNE, H. DENIAU, H. DHAOUADI, A. DIALLO, A. EBLING, A. EL AMRANI, A. FARQANE, Mme S. GRANDGAMBE, M. J. HRAIBA, M. LE FOLGOC, M. F. REBOUL, Mme J. SAMAD, M. A. THIAM, Mme N. BAUDRY, M. B. CORDIN, M. L. DAUVERGNE, M. M. LARBAOUI, Mme B. RAWLINSON, M. G. MALANDAIN, M. C. AGNE, Mme A. LE HIR

**Absents excusés représentés :**

M. D. ARICHI représenté par P. BASDEVANT  
Mme C. CHABAY représentée par S. GRANDGAMBE  
M. G. GIRARDON représenté par H. DHAOUADI  
M. O. NASROU représenté par M. LARBAOUI  
Mme J. GOMILA représentée par B. RAWLINSON  
Mme J. MARY représentée par G. MALANDAIN

**Absents :**

Mme A. PERRAUD (à partir de la délibération n° 2020-103 jusqu'à la délibération n° 2020-104 incluse)  
M. A. PERROT (à partir de la délibération n° 2020-103 jusqu'à la délibération n° 2020-104 incluse)  
M. B. SAMBOU (à partir de la délibération n° 2020-103 jusqu'à la délibération n° 2020-104 incluse)

**Secrétaire :** Mme Jarina SAMAD

**Administration :**

P. TRAN, G. PAGANO, G. PLACÉ, D. SEGUIN-CADICHE, J. PASQUALINI, A. FEVRIER-LAMY, C. MONNIER.

## Le Conseil municipal,

Après avoir désigné Madame Jarina SAMAD comme secrétaire de séance, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ;

### ASSEMBLEES

- **Prend acte**, du relevé des décisions du Maire (n°2020-125 – 2020-143 – n° 2020-148 à n°2020-163 et n°2020-169).
- **Approuve**, à l'unanimité, le PV de séance du 28 septembre 2020, faire modification sur la page 16 dernière ligne (le foncier non bâti) et la page 17 (4<sup>ème</sup> ligne c'est le foncier bâti)

**Mise à jour de la composition du Conseil d'administration de l'Association AIES - Modification de la délibération n°2020-056 en date du 10 juillet 2020 portant désignation des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'Association pour l'Insertion, l'Education et les Soins (AIES)**

- **Décide** de procéder au remplacement de Madame Nahida Aoustin en tant qu'élue suppléante au sein du Conseil d'administration de l'Association AIES ;

Le candidat est :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

Un seul candidat ayant été présenté pour un poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Est désigné à l'unanimité :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

Le Conseil d'administration de l'Association (AIES) est désormais composé comme suit :

Titulaire :

- Madame Anne-Andrée BEAUGENDRE

Suppléant :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

*Délibéré le 2 novembre 2020*

**Mise à jour des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein du comité de quartier Sand/Pergaud/Verlaine/Aérostas – Modification de la délibération n°2020-053 en date du 10 juillet 2020 portant désignation des membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein des comités de quartier.**

- **Décide** de procéder au remplacement de Madame Nahida Aoustin au sein du comité de quartier « Village/Sand/Pergaud/Verlaine/Aérostas » ;

Le candidat est :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

Un seul candidat ayant été présenté pour un poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Est désigné à l'unanimité :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

Le comité de quartier Sand/Pergaud/Verlaine/Aérostat est désormais composé comme suit :

- Madame Aminata DIALLO
- Monsieur Pierre BASDEVANT
- Monsieur Abdelhay FARQANE
- Monsieur Mathieu BOTOLO

*Délibéré le 2 novembre 2020*

**Mise à jour de la composition du Conseil de vie sociale de l'Institut médico-éducatif (IME) La Rencontre – Modification de la délibération n°2020-057 portant désignation du Conseil de vie sociale de l'Institut médico-éducatif (IME) La Rencontre.**

- **Décide** de procéder au remplacement de Madame Nahida Aoustin en tant élue suppléante, au sein du Conseil de vie sociale de l'Institut médico-éducatif (IME) La Rencontre.

Le candidat est :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

Un seul candidat ayant été présenté pour un poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Est désigné à l'unanimité :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

Le Conseil de Vie Sociale de l'Institut médico-éducatif (IME) La Rencontre est désormais composé comme suit :

Titulaire :

- Madame Anne-Andrée BEAUGENDRE

Suppléant :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

-

*Délibéré le 2 novembre 2020*

**Mise à jour de la composition du conseil d'école de l'école maternelle Paul Langevin – Modification de la délibération n° 2020-055 portant désignation des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein des conseils d'écoles maternelles et primaires, des conseils d'administration des collèges et lycées et du conseil d'administration de l'école Sainte Marie**

- **Décide** de procéder au remplacement de Madame Nahida Aoustin en tant que représentante du Conseil municipal appelée à siéger au sein de l'école maternelle Paul Langevin ;

**Le candidat est :**

- Monsieur Abdelhay FARQANE

Un seul candidat ayant été présenté pour un poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

**Est donc désigné** à l'unanimité en qualité d'élu appelé à siéger au Conseil d'école de l'école maternelle Paul Langevin :

- Monsieur Abdelhay FARQANE

*Délibéré le 2 novembre 2020*

**Mise à jour de la composition de la Commission d'appel d'offres (CAO) - Modification de la délibération n°2020-042 portant installation de la Commission d'appel d'offres (CAO) et désignation des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein de cette commission**

- **Décide** de procéder à une nouvelle élection des membres de la Commission d'appel d'offres afin d'assurer la complétude de ladite commission.

**Renonce**, à l'unanimité, au scrutin secret.

**Procède**, au scrutin proportionnel au plus fort reste et à main levée, à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres.

**Les candidats sont :**

**Liste 1**

**Titulaires :**

- Anne-Andrée BEAUGENDRE
- Frédéric REBOUL
- Jamal HRAIBA
- Hélène DENIAU

**Suppléants :**

- Matthieu BOLZINGER
- Mathieu BOTOLO
- Abdelhay FARQANE
- Florence BARONE

## Liste 2

### Titulaire :

- Brigitte RAWLINSON

### Suppléant :

- Luc DAUVERGNE

### Les résultats sont :

Liste 1 (BEAUGENDRE) : 28 voix

Liste 2 (RAWLINSON) : 11 voix

### Sont donc désignés :

Titulaires	Suppléants
- Anne-Andrée BEAUGENDRE	- Matthieu BOLZINGER
- Frédéric REBOUL	- Mathieu BOTOLO
- Jamal HRAIBA	- Abdelhay FARQANE
- Hélène DENIAU	- Florence BARONE
- Brigitte RAWLINSON	- Luc DAUVERGNE

*Délibéré le 2 novembre 2020,*

**Mise à jour de la composition de la Commission de délégation de service public (CDSP) - Modification de la délibération n°2020-043 portant installation de la Commission de délégation de service public (CDSP) et désignation des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein de de cette commission**

**Décide** de procéder à une nouvelle élection des membres de la Commission de délégation de service public afin d'assurer la complétude de ladite commission.

**Renonce**, à l'unanimité, au scrutin secret.

**Désigne**, au scrutin proportionnel au plus fort reste et à main levée, les membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein de la Commission de délégation de service public.

### Les candidats sont :

#### Liste 1

#### Titulaires :

- Dalale BELHOUT
- Frédéric REBOUL
- Sandrine GRANDGAMBE
- Aliénor EBLING

#### Suppléants :

- Matthieu BOLZINGER
- Hélène DENIAU
- Abdelhay FARQANE
- Aurélien PERROT

#### Liste 2

#### Titulaire :

- Josette GOMILA

#### Suppléant :

- Brigitte RAWLINSON

### Les résultats sont :

Liste 1 (BELHOUT) : 28 voix

Liste 2 (GOMILA) : 11 voix

**Sont donc désignés :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
- Dalale BELHOUT	- Matthieu BOLZINGER
- Frédéric REBOUL	- Hélène DENIAU
- Sandrine GRANDGAMBE	- Abdelhay FARQANE
- Aliénor EBLING	- Aurélien PERROT
- Josette GOMILA	- Brigitte RAWLINSON

*Délibéré le 2 novembre 2020,*

**EDUCATION**

**Approbation de la convention cadre pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles élémentaires de la Ville de Trappes**

- **Approuve** à l'unanimité la convention cadre, ci-annexée, pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles élémentaires de la Ville de Trappes

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020*

**Gratuité de l'accès aux activités « Coup de Pouce CLA » et « Coup de Pouce CLE » sur le temps périscolaire dans le cadre du dispositif de Réussite Educative**

- **Décide** que l'accès aux dispositifs « Coup de Pouce CLE » et « Coup de Pouce CLA » seront gratuits

**Précise** que les usagers ont l'obligation de renseigner une fois par an le contrat de Réussite Educative en format papier donné par ce service

*Approuvé par 38 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.*

**SANTE**

**Approbation de la convention relative aux modalités de collaboration opérationnelle du centre de diagnostic de la Covid-19 de Trappes**

- **Approuve** à l'unanimité la convention relative aux modalités de collaboration opérationnelle du centre de diagnostic de la Covid 19 de Trappes

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020*

## CULTURE-SPORTS

### Mise à jour de la convention relative à l'e-billetterie partagée entre l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Ville de Trappes au regard de la protection des données à caractère personnel

- **Approuve** à l'unanimité l'avenant proposé par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ci-annexé

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant et tout document afférent

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020*

### Affiliation de la Ville au dispositif PASS+ des Départements Hauts de Seine et Yvelines

- **Approuve** à l'unanimité l'affiliation de la Ville au dispositif « Pass + » proposé par les Départements des Hauts de Seine et des Yvelines

**Autorise** le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents au dispositif l'affiliation de la Ville au dispositif Pass + ;

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020*

## VIE ASSOCIATIVE

### Attribution de subventions en direction des associations – exercice 2020 – troisième répartition – Secteur « Culture »

- **Décide** d'accorder les subventions aux associations culturelles selon la répartition suivante :

CULTURE	Montant attribué
<b>A.P.M.S.Q</b>	15 500 €
<b>ARTS ET LOISIRS</b>	300 €
<b>COELANCANTHE</b>	300 €
<b>DECLIC THEATRE</b>	5 000 €
<b>MAHATMA GANDHI</b>	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 300 €</b>

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant au versement de ces subventions.

**Précise** que les versements de ces subventions ne pourront s'effectuer que lorsque les dossiers seront complets et conformes aux dispositions prévues par les délibérations susvisées n° 2006-006 du 30 janvier 2006 et n°2018-162 du 6 novembre 2018.

*Approuvé à la majorité de 38 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.*

**Attribution de subventions en direction des associations – exercice 2020 – troisième répartition – Secteur « sports »**

- **Décide** d'accorder les subventions aux associations sportives selon la répartition suivante :

SPORTS	Montant attribué
<b>DES ROIS ET DES TOURS</b>	1 290 €
<b>SQY PING</b>	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 890 €</b>

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant au versement de ces subventions.

**Précise** que les versements de ces subventions ne pourront s'effectuer que lorsque les dossiers seront complets et conformes aux dispositions prévues par les délibérations susvisées n° 2006-006 du 30 janvier 2006 et n°2018-162 du 6 novembre 2018.

*Approuvé à la majorité de 38 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions.*

**Attribution de subventions en direction des associations – exercice 2020 – troisième répartition – Secteur « économie »**

- **Décide** d'accorder les subventions aux associations affaires économiques selon la répartition suivante :

AFFAIRES ÉCONOMIQUES	Montant attribué
<b>POSITIVE PLANETE France</b>	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 €</b>

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant au versement de ces subventions.

**Précise** que les versements de ces subventions ne pourront s'effectuer que lorsque les dossiers seront complets et conformes aux dispositions prévues par les délibérations susvisées n° 2006-006 du 30 janvier 2006 et n°2018-162 du 6 novembre 2018.

*Approuvé à la majorité de 38 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention.*

## Attribution de subventions en direction des associations – exercice 2020 – troisième répartition – Secteur « solidarité »

- **Décide** d'accorder les subventions aux associations « solidarité » selon la répartition suivante :

SOLIDARITÉ		Montant attribué
<b>CŒURS DE TRAPPES</b>		4 500 €
<b>AJFTE</b>		300 €
<b>France ALZEHMER</b>	<b>YVELINES</b>	250 €
<b>LES FILS DE FLEURS</b>		4 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>9 050 €</b>

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant au versement de ces subventions.

**Précise** que les versements de ces subventions ne pourront s'effectuer que lorsque les dossiers seront complets et conformes aux dispositions prévues par les délibérations susvisées n° 2006-006 du 30 janvier 2006 et n°2018-162 du 6 novembre 2018.

*Approuvé à la majorité de 28 voix pour, 0 voix contre, 11 abstentions.*

### DEVELOPPEMENT URBAIN

#### Désignation du représentant de la Ville pour siéger au Comité stratégique de la Société du Grand Paris

- **Procède** à la désignation de deux représentants du Conseil municipal, un titulaire et un suppléant, appelés à siéger au Comité stratégique du Grand Paris Express.

Les candidats sont :

- Titulaire : Mathieu BOTOLO
- Suppléant : Aurélien PERROT

Deux candidatures ayant été présentées pour deux postes à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Sont donc désignés :

- Titulaire : Mathieu BOTOLO
- Suppléant : Aurélien PERROT

*Délibéré le 2 novembre 2020*

**Cession de la propriété sise 4/6 route de Chartres cadastrée section AV numéros 225, 226, 227, 325, 327 et 329 – Modification de la délibération 2020-033 en date du 02 juin 2020**

- **Confirme** à l'unanimité la cession des parcelles AV 223p, AV 224, AV 225, AV 226 et AV 227, sises 4 et 6 route de Chartres au prix de 280 000 euros, désormais désignées comme parcelles AV 225, AV 226, AV 227, AV 325, AV 327 et AV 329

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette transaction

*Approuvé à la majorité, le 2 novembre 2020*

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Remise gracieuse de la dette sur le droit au bail commercial sis 55 rue Jean Jaurès**

- **Décide** la remise gracieuse totale de la dette pour un montant de 35 000 €,

*Approuvé à la majorité de 32 voix pour, 0 voix contre, 7 abstentions.*

**Adhésion au Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES)**

- **Approuve** à l'unanimité l'adhésion à l'association « Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire » ;

**Indique que** le Maire ou son représentant représenteront la Ville au sein de cette association ;

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020.*

**Avis concernant le nombre de dérogations au repos dominical accordées par le Maire aux établissements de commerce de détail à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

- **Emet** un avis favorable pour la fixation du nombre de dérogations au repos dominical accordées par le maire à cinq par an.

*Approuvé à la majorité de 32 voix pour, 7 voix contre, 0 abstentions.*

**POLITIQUES CONTRACTUELLES - FINANCES**

**Rapport sur les actions conduites en 2019 par la Ville en tant que bénéficiaire du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (F.S.R.I.F.)**

- **Approuve** le rapport financier des actions mises en œuvre en 2019 par la Ville en tant que bénéficiaire du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (F.S.R.I.F.), annexé à la présente délibération.

**Dit** que la dotation FSRIF inscrite au budget primitif 2019 s'élève à la somme de 3 085 476 euros, pour un coût total des opérations de 5 270 329,97 euros.

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020*

**RESSOURCES HUMAINES**

**Mise à jour du tableau des emplois de la Ville**

**Approuve** les modifications apportées au tableau des emplois, telle que présentée ci-après :

Postes supprimés			Postes créés		
Intitulé du poste et durée hebdo du poste	Grade mini	Grade maxi	Intitulé du poste et durée hebdo du poste	Grade mini	Grade maxi
Responsable de la salubrité publique et hygiène de l'habitat	Technicien	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Responsable de la salubrité publique et hygiène de l'habitat	<b>Technicien</b>	<b>Ingénieur principal</b>
<b>Secrétaire médicale</b> (2 postes)	Rédacteur	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>Responsable d'équipe</b> (2 postes)	Rédacteur	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe
			<b>Responsable de projet et qualité de l'offre numérique</b>	Attaché	Attaché principal

**Prend acte** du tableau des emplois, modifié en conséquence

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020.*

## PREVENTION

### Adhésion à l'Association Elu(e)s Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF)

- **Décide** d'adhérer à l'Association Elu(e)s Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF).

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion

**Désigne** Madame Anne Andrée BEAUGENDRE, 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire en charge de la ville inclusive, du handicap, de la laïcité, de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, pour représenter la commune au sein de cette association

**Précise** que la participation financière de la ville s'élève à 500 € pour l'année 2021.

*Approuvé à l'unanimité le 2 Novembre 2020.*

## POLITIQUES CONTRACTUELLES

### Avenant n°1 au Contrat Yvelines Territoires

- **Approuve** les termes de l'avenant n°1 au Contrat Yvelines Territoires annexé à la présente délibération

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tous les documents s'y rapportant.

*Approuvé à l'unanimité le 2 novembre 2020.*

**Monsieur le Maire clôt la séance à 19H57.**



Pour extrait certifié conforme,  
Trappes, le 2 Novembre 2020

Le Maire,

Ali RABEH